

**PROCEDURE**  
**« TRANSPORT DES PATIENTS DE**  
**REANIMATION CHIRURGICALE VERS LES**  
**BLOCS »**

Référence :

Date  
15/10/2015

Page : 1/4

	PRÉNOM - NOM	FONCTION	DATE	SIGNATURE
<b>REDACTION</b>	E.HOULLIEZ C.SANCHEZ	Cadre de Santé Cadre de Santé	15/10/2015	
<b>RELECTURE</b>	A.BENYAHIA J.LE MENTEC C.SALTEL S.CAOUREN / S.DESLANDES C.NUNNARI	Cadre Paramédicale de Pôle  Cadres Supérieurs  Cadres de Santé		
<b>VALIDATION</b>	A.BENYAHIA J.LE MENTEC C.SALTEL S.CAOUREN / S.DESLANDES C.NUNNARI	Cadre Paramédicale de Pôle  Cadres Supérieurs  Cadres de Santé	22/10/2015	
<b>VALIDATION</b>	Dr Thomas LESCOT Dr Lassaad YAZID	Anesthésiste Réanimateur	22/10/2015	
<b>APPROBATION</b>	Caroline PICHON	Directrice des soins St Antoine	23/10/2015	

Version	Date de création ou de modification	Date de diffusion
1	15/10/2015	

**DESTINATAIRES**

Cadre Paramédical de Pôle, Cadres Supérieurs, Cadres de proximité, IDE, AS,  
 Equipe Médicale : Réanimateurs, Anesthésistes, Interne

**MOTS CLES :**

Transport interne, Bloc, Réanimation, personnels du pôle digestif et blocs,

**I OBJECTIF**

- Optimiser la prise en charge des patients de Réanimation Chirurgicale lors du transport des patients vers les blocs indifférenciés
- Réduire les délais d'attente
- Optimiser la collaboration médicale et paramédicale
- Favoriser le travail des équipes pluridisciplinaires
- Maintenir une qualité et sécurité des soins maximales

## II DOMAINE D'APPLICATION

- Réanimation Chirurgicale
- Blocs opératoires

## III RESPONSABILITES

- Les équipes médicales et paramédicales

## IV DESCRIPTION

Patient programmé ou Patient pris dans le cadre de l'Urgence

L'Aide-Soignant du bloc opératoire : *digestif ou orthopédie assurera le transport des patients de réanimation vers les blocs (aller/retour)*

La présence du médecin est *obligatoire, il est responsable du patient lors des transferts.*

*ALLER : le médecin responsable est le **Réanimateur** (réa->bloc)*

*RETOUR : le médecin responsable est l'**Anesthésiste** (bloc->réa)*

### Fonctionnement :

#### **Rôle du médecin responsable du transport :**

- Prévenir l'équipe paramédicale le plus tôt possible afin de préparer le patient
- Assurer la surveillance médicale durant le transport
- Prévenir les équipes du bloc opératoire en cas d'isolement du patient

	<b>PROCEDURE</b> <b>« TRANSPORT DES PATIENTS DE</b> <b>REANIMATION CHIRURGICALE VERS LES</b> <b>BLOCS »</b>	Référence :	
		Date 15/10/2015	Page : 3/4

***Rôle de L'IDE en amont du transport :***

(L'ide est responsable du bon fonctionnement et du bio-nettoyage du matériel)

Vérification du matériel de transport :

- Respirateur de transport opérationnel (charge maximale)
- Monitoring adapté avec contrôle de la spO2 et paramètres vitaux
- Insufflateur manuel muni d'un masque
- Obus en charge maximale
- Et tout autre équipement nécessaire au transport

Contrôle de l'environnement technique du patient :

- Vérifier l'identité du patient (bracelet d'identification)
- Vérifier les abords veineux ou centraux
- Connaître les thérapeutiques afin d'optimiser le nombre de PSE
- Etiquetage et identifications des vitesses des drogues sur PSE
- Vérifier la présence d'une transmission IDE
- S'assurer du mode ventilatoire du patient afin de régler les paramètres ventilatoires les plus performants **en collaboration avec le médecin responsable du transport.**
- Prévenir les équipes du bloc opératoire en cas d'isolement du patient

***Rôle de L'Aide-Soignant***

- Accueillir et prendre en charge les patients devant subir une intervention programmé ou dans le cadre de l'urgence.
- Veiller à la présence du dossier médical lors du transport + Etiquettes patients
- Vérifier l'identité du patient (bracelet d'identification)
- Participer à l'installation, en respectant la sécurité, le confort, la pudeur, l'intimité dans un environnement optimal
- Appliquer, respecter les procédures d'hygiène et d'isolement, lors du transfert d'un patient en isolement

	<b>PROCEDURE</b> <b>« TRANSPORT DES PATIENTS DE</b> <b>REANIMATION CHIRURGICALE VERS LES</b> <b>BLOCS »</b>	Référence :	
		Date 15/10/2015	Page : 4/4

## **VI. DOCUMENTS ASSOCIES**

## **VII. TEXTES DE REFERENCE**

- SRLF (société de réanimation de langue Française)
- SFAR (société française d'Anesthésie et de Réanimation)
- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004(décret du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles et l'ancien décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels)
- Décret n°2007-963 du 15 mai 2007 relatif aux conditions d'exercice des professions d'aide-soignant et d'auxiliaire de puéricultrice

## **VIII. ARCHIVAGE**

Dossier commun cadres du pôle digestif  
Charte du bloc